

GAMME MUT'VILLAGE

Une mutuelle *proche* de vous

Profitez d'une gamme de prestations au tarif maîtrisé, pour tous les habitants d'une même commune.

AVANTAGES

- Des permanences animées par un conseiller dans votre commune
- Une prise en charge de prestations non remboursées par la Sécurité sociale
- Une assistance vie quotidienne
- Pas d'évolution du tarif après 50 ans
- L'accès au fonds d'action sociale
- L'accès à l'application mobile Mutuale

PRÉVOYANCE*

- Lors de nos permanences nos conseillers(ères) mutualistes vous présenteront les garanties prévoyance dont les garanties **vie quotidienne**, les garanties **décès** et les garanties **d'indemnités journalières**. Ces dernières prennent le relais pour compléter vos revenus en cas d'arrêt maladie ou d'accident du travail.

*Mutuelle assureuse : MGP Mutuelle Générale de Prévoyance
INSEE n°337 682 660



GARANTIES

- Une garantie 100% responsable
- Un reste à charge zéro pour certains équipements (dentaire, optique et auditif)
- Un choix parmi 3 niveaux de garanties adaptées
- Des tarifs maîtrisés
- La garantie obsèques